

STEPHANIE DE MAGALHAES

Département de L'Indre

**Document généré le mercredi 24 juin 2026 à 08:00**

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	24/06/26			24/06/26

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
JOUE	Intégrale					

**Service : CP**  
**Guichet de retrait : OUI**  
**Guichet de dépôt : OUI**

**Classification CPV :**  
Principale : **72267100** - Maintenance de logiciels de technologies de l'information

## AVIS D'ATTRIBUTION

**DÉPARTEMENT DE L'INDRE**

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental  
Place de la Victoire et des Alliés  
SMGP  
BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX  
Tél : 02 54 27 34 36  
SIRET 22360001600016



<b>Objet du marché</b>	Tierces Maintenances applicatives et prestations associées par la société IGM
<b>Référence acheteur</b>	2026-SCA0057
<b>Nature de la procédure</b>	Services
<b>Procédure</b>	Procédure négociée

**Justificatifs****1. Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence conformément à l'article 32 de la directive 2014/24/UE**

Les travaux/produits/services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé pour la raison suivante :  
protection de droits exclusifs, y compris des droits de propriété intellectuelle

**3. Explication**

Procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables suivant l'Article R-2122-3 du Code de la Commande Publique décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018

<b>Code CPV principal</b>	<b>72267100</b> - Maintenance de logiciels de technologies de l'information
<b>Critères d'attribution</b>	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère unique du prix le plus bas.
<b>Procédures de recours</b>	Instance chargée des procédures de recours : <b>Tribunal administratif de Limoges</b> 1, cours Vergniaud 87000 Limoges Tél : 0555339155 - Fax : 0555339160

[greffe.ta-limoges@juradm.fr](mailto:greffe.ta-limoges@juradm.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)

Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)

Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

#### ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **600000** €

Date d'attribution : 23/06/26

Nombre d'offres reçues : 1

Marché n° : 2026SCA0057 - **IGM RUE DES SABLES DE SARY 45770 SARAN** Montant HT : **600 000,00** €

Le titulaire est une PME : NON

Envoi le 24/06/26 à la publication

**Il n'y a pas d'avis subséquents pour cet avis.**

Marches-Publics.info V9.7